



Sanofi lance « Action 2013 », un plan mondial d'actionnariat salarié

Paris, France - Le 29 octobre 2013 - Sanofi (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) annonce aujourd'hui le lancement d' « Action 2013 », un plan mondial d'actionnariat salarié. En procédant à cette augmentation de capital, Sanofi souhaite associer davantage ses salariés au développement futur et aux résultats de l'entreprise. Le plan sera déployé dans 89 pays.

Le Conseil d'administration a en effet décidé le 29 octobre 2013, une émission d'actions ordinaires au profit des salariés adhérents au plan d'épargne groupe à un prix de souscription de 59,25 € correspondant à 80% de la moyenne des premiers cours cotés de l'action sur le marché de NYSE Euronext Paris lors des 20 séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration.

Une condition d'éligibilité de trois mois d'ancienneté sera appliquée. Les bénéficiaires pourront souscrire du 7 novembre 2013 (inclus) au 24 novembre 2013 (inclus).

L'émission devrait être réalisée d'ici la fin de l'année 2013 et le processus de livraison des titres devrait être achevé en janvier 2014.

Le nombre maximum d'actions Sanofi pouvant être émises dans le cadre de cette offre s'élève à 6,6 millions (correspondant à une augmentation de capital maximum de 13,2 millions d'euros de nominal, soit 0,5% du capital social).

Les actions seront souscrites soit directement, soit par l'intermédiaire de fonds communs de placement d'entreprise ("FCPE"), selon la réglementation et/ou la fiscalité applicable dans les différents pays de résidence des bénéficiaires de l'augmentation de capital.

Les actions nouvelles seront entièrement assimilables aux actions ordinaires existantes composant le capital de Sanofi.

Les actions qui seront émises lors de l'augmentation de capital porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Les droits de vote attachés aux actions souscrites seront exercés directement par les salariés.

Les souscripteurs à l'offre devront conserver les actions souscrites ou les parts de FCPE correspondantes pendant une période d'environ cinq ans, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé prévu par l'article R. 3324-22 du Code du travail et admis dans le pays du souscripteur.

L'admission des actions nouvelles aux négociations sur le marché de NYSE Euronext Paris. (Code ISIN : FR0000120578) sur la même ligne que les actions existantes sera demandée dès que possible après la réalisation de l'augmentation de capital.

Ceci constitue le communiqué légal exigé par la réglementation française en cas d'augmentation de capital réservée aux salariés. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour l'achat d'actions Sanofi. L'offre d'actions Sanofi réservée aux salariés sera mise en place dans les seuls pays où une telle offre a fait l'objet d'un enregistrement ou d'une notification auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou en considération d'une dispense d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement ou une notification de l'offre.



Plus généralement, l'offre sera uniquement réalisée dans les pays où toutes les procédures d'enregistrement et/ou les notifications requises auront été effectuées, les autorisations obtenues, et les procédures de consultation ou information des représentants du personnel effectuées.

Le présent communiqué n'est pas destiné et ne doit pas être copié ou adressé aux pays dans lesquels un tel prospectus n'aurait pas été approuvé ou une telle dispense ne serait pas disponible ou dans lesquels toutes les procédures d'enregistrement, notification, consultation et/ou information requises n'auraient pas encore été effectuées ou les autorisations n'auraient pas été obtenues. Ceci concerne en particulier le Canada, les Etats-Unis et le Japon, pays dans lesquels des formalités sont à cette date toujours en cours auprès des autorités, mais pourrait également concerner d'autres pays.

Les dates annoncées dans le présent communiqué peuvent évoluer.

Pour toute question relative à la présente offre, les bénéficiaires pourront consulter la brochure d'information et les autres documents mis à leur disposition et/ou s'adresser à leur responsable Ressources Humaines.

Le présent document est diffusé conformément aux articles 212-4 5° et 212-5 6° du Règlement Général de l'AMF et de l'article 14 de l'instruction AMF n°2005-11 du 13 décembre 2005, et est publié sous la forme d'un communiqué de presse conformément à l'article 221-3 du Règlement Général de l'AMF.

A propos de Sanofi

Sanofi est un leader mondial intégré de la santé qui recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et le nouveau Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Contacts :

Relations Presse

Laurence Bollack
Tél. : +33 (0) 1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

Sébastien Martel
Tél. : +33 (0) 1 53 77 45 45
ir@sanofi.com